

Dispositif ConsommaCtion : suivi des économies d'énergie et adaptation du dispositif suite aux contraintes locales

Résumé : Le dispositif ConsommaCtion consiste en visites à domicile destinées à mesurer précisément les économies d'énergie réalisées avec des kits énergétiques. Malgré son efficacité, il n'a pas été prolongé, mais les difficultés rencontrées ont permis de remodeler l'action de lutte contre la précarité énergétique sur le territoire afin d'apporter une réponse plus pertinente.

AUTEUR(S)

Bourouliou Agnès (& Kerem Aybar)

Chargée de Projet

ab.clcvpaysdarles@gmail.com

Fiche rédigée par :
Emeline Brun

PROGRAMME

Démarrage : 2012

Lieu de réalisation : Arles

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
Mairie d'Arles + ADEME/Région
PACA/CG 13

ORGANISME(S)

EIE-CLCV Arles

6 rue Jean Bouin

13200 Arles

<http://clcv-arles.over-blog.com>

Salariés : 6

Bénévoles : 50

Adhérents : 300



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : dimanche 15 juin 2014

Solution(s) : *Précarité énergétique*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bénéficiaires : Universel, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Logement, Énergie, Budget

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Précarité énergétique »

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : (& Kerem Aybar), « Dispositif ConsommaCtion : suivi des économies d'énergie et adaptation du dispositif suite aux contraintes locales », ****Journal RESOLIS**** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'Espace Info Energie d'Arles (EIE Pays d'Arles) est porté par la CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie), une association de défense des droits des locataires. Afin de compléter ses actions de lutte contre la précarité énergétique (appartement témoin, kits), l'EIE a lancé un dispositif de visites à domicile (VAD) afin d'évaluer l'efficacité des kits d'économie d'énergie et renforcer le travail partenarial entre les différents acteurs de terrain.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Toucher entre 10 et 20 familles
- Développer et adapter le contenu du kit d'économie d'énergie en se basant sur les indicateurs de suivi
- Renforcer et rendre concret les partenariats, notamment avec les travailleurs sociaux, pour apporter une réponse plus globale sur le territoire

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Après indication par les travailleurs sociaux des foyers « éligibles », enclenchement du dispositif pour une durée d'un mois :
- 1ère VAD (effectuée en binôme avec le travailleur social qui a repéré la famille dans la mesure du possible) : état des lieux du logement. Mesure des consommations sur une 1ère période de deux semaines durant laquelle le foyer ne change pas ses habitudes.
 - 2ème VAD : pose du kit, action de sensibilisation, travail sur les factures. Mesure des consommations sur une seconde période de 2 semaines durant laquelle le foyer applique les éco-gestes.
 - 3ème VAD : relevé des compteurs.
 - Analyse des résultats et retour effectué auprès de la famille avec distribution d'outils de suivi.



RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Nombre de familles ayant participé au dispositif : 11.

Au total, 11 suivis ont été réalisés en 2013. Etant donné l'arrêt du projet suite à un défaut de financement, les seuls résultats disponibles sont ceux de l'évaluation de mi-parcours.

- Consommation : sur 6 ménages évalués, on observe une baisse de consommation électrique pour 5 ménages (-6.6% en moyenne), d'eau pour les 6 ménages (-19.2% en moyenne) et de gaz pour les 3 ménages qui l'utilisent (-15.7% en moyenne)
- Economies : pour l'électricité, -27€ par an en moyenne ; pour l'eau, -70€ par an en moyenne ; pour le gaz, -15€ par an en moyenne ? soit une économie moyenne de 91€ par an par foyer.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Ce programme est intéressant car le suivi et l'évaluation ont été particulièrement bien réalisés. Mais la particularité de ce programme réside surtout dans la façon dont il a été repris et adapté suite aux difficultés rencontrées. En effet, faute de financement, le dispositif n'a pas pu être maintenu. Il a donc été repris de manière différente (voir retour d'expérience) dans le cadre de l'action de la CLCV.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Avec les travailleurs sociaux (CCAS, MDS, CAF, PACT13, MSA, 13 Habitat) : repérage et signalement des ménages éligibles
- Avec la mairie d'Arles : subvention des kits et suivi du projet
- Avec les pôles solidarité d'EDF et GDF : constitution des kits d'économie énergie et eau
- Avec EcoH2O et Arl'ethique : remise sur le prix du matériel constituant les kits
- Avec la CLCV : traitement des litiges, relation bailleur/locataire, contact privilégié avec les fournisseurs d'énergie, reprise de l'activité de lutte contre la précarité énergétique (voir retour d'expérience).

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Mobilisation de certains acteurs sociaux
- Implication des familles dans la réalisation des éco-gestes
- Portage et pérennisation du projet : l'absence de renouvellement des financements n'a pas permis de mener le projet à terme ni d'envisager de le généraliser ou de l'étendre à d'autres familles.
- Identification de l'Espace Info Energie : les EIE sont des structures inconnues ou non fréquentées par les publics les plus en difficulté, ce qui les pénalise dans leurs actions d'accompagnement des personnes en situation de précarité énergétique. Le dispositif consommation a été l'occasion de se rendre compte que même lorsque le ménage en difficulté était dirigé par un centre social vers l'EIE, son implication n'était pas toujours optimale.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Des solutions ont été adoptées pour répondre aux difficultés de traitement de la précarité énergétique par l'Espace Info Energie. L'action de lutte contre la précarité énergétique a été reprise par la CLCV, l'action de défense des droits des locataires qui porte l'EIE. Suite à une demande émanant des habitants lors d'accueils-café de la maison de quartier, et sur une demande de la CAF, la CLCV a mis en place des permanences énergies au sein des locaux de la Maison de Quartier: une permanence par semaine, 2h en moyenne, fréquentée par 1 ou 2 personnes en moyenne (pendant les premiers mois de la mise en place). Les demandes concernent surtout des factures énergétiques élevées.

La CLCV a repris la compétence « Précarité énergétique », en tant qu'acteur beaucoup plus identifié par les publics en situation de précarité, et donc plus à même de les toucher. Association de défense des droits des locataires, c'est une structure en laquelle les publics locataires ont confiance, et qu'ils sont plus susceptibles d'écouter. De plus, ses partenariats avec les bailleurs et les fournisseurs d'énergie lui permettent d'intervenir directement sur certains problèmes et d'obtenir des résultats plus concrets et visibles pour les bénéficiaires.

Ce dispositif a été rebaptisé : « Consommez moins, Consommez malin », il a débuté en janvier 2014, dans le Cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et avec le soutien de la CAF et de certains Bailleurs de la ville d'Arles.

Améliorations futures possibles :

- Etendre les permanences portées par la CLCV à toutes les zones urbaines sensibles de la ville
- Se rapprocher des bailleurs privés pour trouver des partenariats et des moyens d'intervenir en faveur des locataires du parc privé

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Consommation : le projet a pu être mené à bien grâce à la mobilisation des différents acteurs du territoire en vue de mettre en œuvre un travail collaboratif efficace permettant d'apporter une aide personnalisée.

Permanences de la CLCV : nécessité d'être un acteur identifié sur le territoire pour avoir la confiance du public que l'on veut toucher. Sinon, les tentatives de sensibilisation aux économies d'énergie seront vécues comme imposées et ne seront pas bien appropriées par la population.

POUR EN SAVOIR PLUS

Constitution du kit : 2 lampes basse consommation, 2 thermomètres, 1 jeu de 7 familles « énergie'éco », des fiches conseils sur la maîtrise de l'énergie, 3 réducteurs de débit, 1 multiprise à interrupteur, 1 sac en papier kraft. Il s'agit de kits « de base » pouvant s'adapter à tous les foyers. Du matériel supplémentaire complète ce kit au cas par cas en fonction de l'état des lieux réalisé au sein du foyer. Chaque foyer a bénéficié d'un kit de base d'un coût de 21€. Pour les 6 suivis finalisés, le coût total du matériel supplémentaire installé s'élève à 293€, soit une enveloppe moyenne de 49€ par foyer.

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/44_20140610_flyer_eco_nrj.pdf